



École  
nationale  
des  
chartes

## DÉCLARATION DE STRATÉGIE ERASMUS + PROGRAMME HORIZON EUROPE 2021-2027

### Préambule

Réputée dans le monde entier pour la qualité de sa formation dans les disciplines historiques et philologiques, dans les domaines des sciences auxiliaires de l'histoire et de la conservation du patrimoine écrit, tout autant que pour ses publications scientifiques, ainsi que pour la richesse de sa bibliothèque, l'École nationale des chartes possède une longue expérience en matière de coopération internationale à travers les échanges scientifiques et les mobilités entrantes et sortantes d'étudiants, de professeurs et de chercheurs.

Paris,  
le 24 avril 2020

Fidèle à sa tradition et attentive aux évolutions des formations en sciences humaines et des métiers de la conservation du patrimoine, l'École s'inscrit dans la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, depuis son origine, lors de la déclaration de Bologne en 1998. Elle a également intégré à ses enseignements les outils et compétences liées à la révolution numérique des sociétés du 21<sup>e</sup> siècle.

### Internationalisation de l'École durant le programme Horizon 2020

L'École nationale des chartes développe des liens privilégiés avec une vingtaine de partenaires, aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique. Ces partenariats se répartissent en trois zones géographiques qui répondent à la nature même de l'institution, européenne, francophone et ouverte. Il s'agit des zones de l'Europe, des pays francophones, avec l'Afrique au centre des préoccupations de l'École, et du « Grand International », avec pour ce dernier une emphase sur la Chine, les Etats-Unis et la Russie. Nos partenaires ont été choisis en fonction de la richesse de leurs fonds, de leurs collections patrimoniales, mais aussi pour la complémentarité de leurs enseignements et la compatibilité de leurs projets de recherche avec ceux développés à l'École, notamment ceux liés aux humanités numériques. S'appuyant sur ces partenariats, l'École s'emploie à consolider les liens scientifiques internationaux existants grâce à la mobilité de ses élèves archivistes paléographes, de ses étudiants de Master, de ses doctorants, de ses enseignants et grâce à l'accueil de leurs homologues étrangers.

L'implication de l'École dans le processus de Bologne a permis d'intégrer le programme Erasmus+ et d'amplifier les mobilités sortantes et entrantes. C'est en effet essentiellement vers l'Action Clé 1 (KA103) que l'adhésion de l'ENC au programme a alors porté.

Pour les mobilités sortantes, des temps de mobilité ont été aménagés dans l'ensemble des parcours de l'École. En premier lieu, les semestres d'études à l'étranger ont été reconnus intégralement et automatiquement via une procédure simplifiée, la « fenêtre de mobilité », un temps que chaque élève et étudiant peut faire valoir pour ouvrir son cursus vers l'international et découvrir des champs d'études complémentaires des formations suivies à l'ENC. Ensuite, un stage international de 8 à 12 semaines a été implémentés dans le cursus obligatoire des archivistes-paléographes, en fin de formation, pour découvrir des pratiques professionnelles en milieu interculturel. Si ce stage peut emmener l'élève au-delà de la zone européenne, environ 50% de ceux-ci choisissent l'Europe pour destination. Au fil des ans, les institutions patrimoniales européennes parmi les plus régulièrement sollicitées par l'École ont souhaité ou accepté d'établir des conventions d'accueil qui facilitent la mise en place des stages et améliorent l'accueil de nos élèves. Les stages à l'international ont également été facilités pour les étudiants en Master vers des institutions et des laboratoires étrangers. Environ 20% des étudiants de Master en bénéficient déjà, dont une majorité s'oriente là encore en Europe. Les durées de mobilité et les objectifs pédagogiques, par l'étude ou la pratique, répondent tous aux attentes du programme Erasmus+, permettant de soutenir financièrement ces mobilités.

Pour les mobilités entrantes, la direction des études a mis en ligne un catalogue de cours utilisant le système de transfert des crédits européens (ECTS). Ce catalogue est mis-à-jour chaque année sur le site web de l'École et permet aux étudiants issus d'établissements d'enseignement supérieur européens disposant également de la charte Erasmus+ de compléter leur projet pédagogique par une mobilité vers l'ENC et de la faire reconnaître par leur institution d'origine. Les étudiants entrants par le programme Erasmus+ sont alors considérés exactement de la même façon qu'un étudiant inscrit à temps plein, sans aucune discrimination particulière, ni aucune tarification supplémentaire. Ils ont accès à l'ensemble du catalogue de cours de l'École en fonction de leur niveau d'étude et à hauteur des 30 ECTS équivalent à un semestre d'étude à temps plein. Il leur ait attribué une messagerie institutionnelle, et ils figurent alors automatiquement dans les listes de diffusion de l'École, ainsi que dans son annuaire, accédant aux mêmes informations et aux mêmes événements que l'ensemble des élèves et étudiants de

l'ENC. L'École ne leur offre pas de mobilité de stage à proprement parler, mais elle peut accompagner les étudiants entrants dans une mobilité qui combinerait études et stage et facilite alors, via son important réseau d'institutions patrimoniales, le placement de stagiaires internationaux en France, essentiellement en région parisienne. Elle encadrera alors le conventionnement de stage et le bon déroulé de celui-ci en coordination avec l'institution d'accueil.

Ces mobilités sont également ouvertes à la mobilité des professeurs et des personnels de l'ENC, avec un flux par année d'une mobilité sortante pour l'enseignement et d'une autre pour la formation, durée d'une semaine à un mois. Les professeurs et professionnels d'institution disposant de la charte Erasmus+ peuvent également être conviés, sur proposition de nos professeurs, à venir donner des cours et des conférences au sein de l'École, via le programme de professeurs invités. Ainsi, de 3 à 6 professeurs visitent l'ENC chaque année sur une période d'une semaine à un mois, et parmi ceux-ci, les trois quarts sont issus de partenariats européens.

L'ensemble de ces activités de mobilité se fait via le programme d'accords interinstitutionnels d'Erasmus+. Ces accords sont arrivés au nombre de 22 en fin de programme Horizon 2020. Certains ont été créés pour répondre à une demande spécifique (d'un partenaire ou, plus souvent, d'un élève de l'École) afin de permettre de consolider un projet d'études ou de recherche portant sur l'institution, la ville ou le pays ciblés par le projet. L'agilité reconnue du programme Erasmus+, tout autant que la disponibilité des personnels encadrants (à l'ENC, mais aussi souvent au sein des établissements visés) a toujours permis d'accompagner au plus près les projets des élèves et des chercheurs.

Enfin, le programme Erasmus+ est depuis le début géré par un responsable aux relations européennes et internationales. Il était rattaché jusqu'en 2018 à la direction des études, avant la restructuration de la stratégie internationale de l'ENC pour laquelle il a alors été rattaché à la nouvelle direction de la recherche et des relations internationales. Ce responsable gère également des programmes de coopération vers les partenaires internationaux des autres zones cibles de la stratégie d'établissement, en dehors du programme Erasmus+ (notamment des bi-diplomations vers le Canada et la Russie).

## Internationalisation de l'École sous le programme Horizon Europe 2021-2027

A l'issue de la restructuration du service des relations internationales, un virage a été pris. Il ne s'agit alors plus de considérer le programme Erasmus+ comme un facilitateur de mobilités, mais d'en suivre les directives et les possibilités pour structurer un réseau de partenaires stratégiques avec lesquels soutenir autant une mobilité étudiante que la réponse à des appels à projets de recherche internationaux, mais aussi à des projets de formation continue, par la circulation du personnel de l'École et de professionnels rattachés (conservateurs en poste). Toujours sous l'impulsion évidente des professeurs de l'École et de leurs réseaux de partenaires internationaux, a été dessinée une cartographie des liens de l'École vers l'étranger. Couplée ces forces historiques aux nouvelles orientations pédagogiques de l'ENC - notamment les enjeux du numérique - et aux stratégies de la direction en terme de modernisation de l'institution, plusieurs projets ont été définis comme prioritaires dans la feuille de route de la direction de la recherche et des relations internationales dès 2018.

Parmi ces projets prioritaires figurent les actions suivantes :

- une intégration accrue de l'École dans le paysage européen de l'enseignement supérieur et des institutions culturelles européennes par une dynamisation des partenariats existants et la recherche de nouveaux partenariats. Cette meilleure intégration et ouverture vers d'autres horizons géographiques doit permettre d'améliorer les niveaux de qualification et la qualité de nos diplômés et chercheurs. Il s'agit de considérer les partenaires non plus via leurs facultés d'enseignement dans une discipline similaire à celles dispensées à l'ENC, mais comme un pôle complet de formation et de recherche qui hébergera autant que possible toutes les expertises (ou presque) que l'on trouve déjà à l'École, mais aussi comme une porte d'entrée vers un réseau de laboratoires et d'institutions patrimoniales locales et nationales où stagiaires, chercheurs et experts trouveront intérêt à circuler et échanger. Cela se traduira par la réduction du nombre d'accords interinstitutionnels Erasmus+ et, en parallèle, par l'augmentation des mobilités vers et depuis ces partenaires. Alors qu'avant les accords pouvaient ne couvrir qu'un seul champ (un seul code ISCED) et un seul niveau d'études (M/D) pour un flux restreint excluant parfois certains types de mobilité, un accord standard sera proposé à une dizaine d'établissements partenaires comportant les mêmes spécificités (ISCED : 220 – Humanities, 224 – History, 222 – Languages and Philological Sciences, 225 –

Archeology ; pour tous les types de mobilité, pour tous les niveaux d'études offerts à l'ENC, M/D) ;

- un important projet de formation initial et continue en les sciences des archives, et de soutien à la valorisation de fonds archivistiques par la recherche, vers le continent africain se consolide actuellement autour de la construction d'un consortium d'établissements franco-africain dont l'ENC est leader pour la partie française. Ce projet de réseau de formation rencontre un intérêt croissant des institutions publiques françaises et africaines. Il doit mener à de nouvelles mobilités ainsi qu'à la construction d'un premier diplôme universitaire entièrement en ligne. Pour le soutenir plus encore, l'ENC mènera une ouverture aux autres programmes soutenus par Erasmus+ vers des partenaires extra-européens (à l'instar de l'intra-Africa Academic Mobility Scheme), ou encore aux actions clés 2 et 3 d'Erasmus+, notamment dans la coopération Nord-Sud-Sud et la modernisation des formations initiales et continues de conservateurs et archivistes en Afrique ;

- une extension de cette veille ainsi que des possibilités d'appliquer à d'autres actions du programme Erasmus+ avec les pays du Grand International également partenaires d'Erasmus+ (essentiellement la Chine, les Etats-Unis et la Russie) ;

- Le renforcement de la coordination internationale au sein des instances dont est membre ou partenaire l'ENC. En effet, compte tenu de la taille de l'établissement, l'École entend aussi mettre en œuvre ses nouveaux projets de coopération européenne et internationale à la fois dans le cadre de l'Université PSL (elle-même dépositaire d'une charte Erasmus+ pour le programme Horizon Europe) et du projet d'infrastructure dédié aux sciences humaines et sociales, le campus Condorcet dont elle est membre fondateur, mais aussi de la Fondation des Sciences du Patrimoine, ou encore de l'Agence Universitaire de la Francophonie ou de l'International Council on Archives. Il s'agit ainsi de bénéficier de services mutualisés comme le service de logements de Condorcet (ainsi que son service d'accueil aux chercheurs) ou encore le Welcome Desk de PSL qui a récemment obtenu le label qualité français « Bienvenue en France » ;

### Renforcement des principes du programme Erasmus+

Les principes d'Erasmus+ étaient déjà largement respectés au sein des équipes encadrantes dans le programme précédent. L'ENC puisait sa force dans son caractère d'établissement à

taille humaine, en restant à l'écoute des projets des professeurs, des chercheurs, des employés et bien sûr des élèves et étudiants de l'École ou de ceux souhaitant y venir. L'École entend évidemment poursuivre sur cette excellente voie, tout en y portant une attention particulière et une réflexion claire sur les moyens de les renforcer plus encore.

Ainsi la non-discrimination à la nomination des mobilités et la transparence de la procédure d'obtention ont toujours bénéficié d'une communication claire et d'une procédure simplifiée ne reposant que sur un seul critère : la cohérence du projet pédagogique. L'inclusion des publics défavorisés a également largement profité de cette accessibilité des responsables du programme Erasmus+ : les requêtes spécifiques s'y font sous le couvert d'un grand respect et d'un anonymat étendu. Plusieurs compléments financiers (bourse Erasmus+, soutien de la Société des amis de l'ENC ou budget propre de la direction de la recherche et des relations internationales) ont ainsi déjà été débloqués dans le cadre de mobilités prolongées sans ressource personnelle (un étudiant trouvant un stage sur son lieu de mobilité) ou vers des destinations européennes plus onéreuses.

Le flux modeste de ces mobilités permet un accompagnement sur mesure et la direction entend conserver cet avantage malgré l'augmentation relative du nombre de mobilités. Pour ce faire, l'ENC compte d'une part maintenir cette qualité d'encadrement en resserrant le nombre et la qualité des partenariats, de l'autre s'appuyer sur les services mutualisés des instances dont nous sommes membres, comme évoqué précédemment dans les activités prioritaires de la stratégie d'établissement.

Enfin, un projet de renforcement de la mobilité du personnel a été lancé dès 2018 pour accompagner la montée en compétence des équipes encadrantes. L'École abritant des corps de métier particuliers, notamment dans la gestion bibliothécaire, mais aussi dans le domaine des humanités numériques, une attention particulière a alors été portée à l'envoi de personnels attachés à la bibliothèque et à l'équipe numérique auprès de partenaires en vue de formations courtes et d'échanges de bonnes pratiques. Devant ces premiers succès et l'intérêt de l'ensemble du personnel, la réflexion sera étendue à l'ensemble des corps de métier représentés au sein de l'École, en concertation avec la direction des ressources humaines.

Quant aux principes en lien à la qualité de l'accompagnement, ils n'ont jamais été questionnés dès les premières participations au programme Erasmus+, notamment la reconnaissance des acquis à l'international, le transfert des

crédits et les frais de scolarité ou d'administration nuls pour les entrants. Ils seront au contraire renforcés grâce à la présente charte et aux futures propositions soumises auprès de l'Agence nationale Erasmus+ et de la Education, Audiovisual and Culture Executive Agency (EACEA).

### Implémentation des nouvelles priorités du programme Erasmus+

Les nouvelles priorités d'Erasmus+ pour le programme Horizon Europe 2021-2027 sont éminemment en phase avec les enjeux globaux contemporains. C'est pourquoi elles font échos à des actions déjà entreprises au sein de l'Ecole. Parmi les plus significatives, l'ENC a déjà établi une réflexion avancée sur trois points primordiaux et souhaite pousser plus loin encore des actions en faveurs de ceux-ci, dans le cadre de la charte Erasmus+.

L'Ecole n'est pas étrangère à l'effet mobilisateur d'une exposition de la jeunesse à l'international. L'engagement civique de ses élèves s'est encore confirmé par la création en 2019 d'une association étudiante pour la représentation des populations LGBT, sous l'impulsion d'élèves ayant justement participé au programme Erasmus+. Cette association entend défendre la représentation de minorités souvent discriminées. Sa visibilité sur notre portail web devrait encourager et soutenir également les mobilités entrantes de telles minorités. Pour compléter cet engagement, l'ENC entend impliquer plus avant les élèves et étudiants ayant déjà effectué une mobilité à l'étranger tant dans la valorisation de l'expérience internationale vers les étudiants nouvellement inscrits à l'Ecole. C'est déjà le cas via un outil comme le blog des élèves où les élèves archivistes paléographes partagent leur expérience de stage à l'étranger et que l'Ecole souhaite ouvrir à toutes les expériences (études et stages) et à toutes les formations.

L'Ecole est déjà engagée dans la cause environnementale avec un partenariat récent auprès d'une entreprise spécialisée dans le recyclage des consommables, start-up de l'économie sociale et solidaire labellisée B-Corp. En lien avec l'association des employés et le bureau des étudiants, la direction générale des services entend diffuser les bonnes pratiques du tri (papier, carton, piles et toners) au sein de tous les usagers des sites de l'ENC. L'objectif est que 100% des emballages et consommables soient envoyés dans des usines de recyclage en France pour réutilisation.

Le service des relations internationales se propose également

de rationaliser les usages des transports à haut rejet de carbone, dont l'avion. Pour cela, un groupe de réflexion interservices a été créé pour trouver les moyens de valoriser les transports alternatifs quand disponibles.

Directement en lien avec cette priorité, la digitalisation des mobilités fait également partie des engagements de l'ENC pour sa stratégie de modernisation et d'internationalisation. L'École souscrit déjà aux tests de fonctionnement de la plateforme européenne (Erasmus Dashboard) et tous les renseignements sur l'ENC et ses procédures de mobilité seront renseignés dès cet été pour permettre une large promotion de l'application digitale Erasmus+ dès la rentrée prochaine. Également, le service des relations internationales échange déjà avec deux de ses principaux partenaires européens pour tester l'Inter-Institutional Agreement Manager.

Plus encore, le concept de mobilité mixte mis en avant par l'EACEA sera largement repris par l'ENC. Déjà des actions existantes au sein de l'École permettent d'envisager une concrétisation rapide de cette mobilité mixte. Tout d'abord, et comme évoqué ici plus tôt, l'ENC produira dans l'année à venir de premières briques pédagogiques entièrement numérique pour le diplôme universitaire en ligne qu'elle construit avec ses partenaires africains sur les sciences des archives. Une réflexion sera lancée sur les modalités d'accès de ces briques vers d'autres publics, notamment dans le cadre d'Erasmus+. D'autant que ce projet franco-africain rencontre les intérêts d'autres acteurs qui se lancent également ou sont déjà maîtres de la formation numérique, notamment l'ICA et l'AUF. La pertinence de l'extension de passerelles vers les partenaires européens sera également étudiée.

De plus, le cas de force majeure devant lequel l'ensemble du secteur de l'enseignement supérieur s'est retrouvé en cette triste année de pandémie aura été pour l'ENC, comme pour d'autres, un accélérateur dans ses actions de numérisation de contenus pédagogiques à l'attention de ses élèves et étudiants. Devant des expériences réussies de diffusion de contenus rédigés ou de cours donnés en visioconférence, l'École entend maintenir l'élan et la réflexion sur les possibilités offertes en matière de formation par les outils numériques.

Enfin, le champ des humanités numériques, expertise montante de l'École, se prête parfaitement à des projets pédagogiques intégrés et mixtes, associant les professeurs et les classes de deux ou plusieurs établissements autour d'un enseignement sur projet, via les outils informatiques et dans une langue intermédiaire (anglais de l'informatique). Dès



l'automne 2019 des réflexions ont été amorcés avec des partenaires suisses sur la possibilité d'internationaliser les classes sans concrète mobilité, via la constitution d'équipes d'étudiants travaillant à distance sur un même projet et un même set de données. En amont, les équipes d'étudiants pourraient avoir été formées lors d'une mobilité courte (par exemple école d'été ou voyage d'étude), et/ou encore, en aval, les résultats des projets menés à distance pourraient faire l'objet d'une restitution en un même site. Cette complémentarité entre distanciel et présentiel permettrait à l'ENC de réellement concrétiser dans ses parcours pédagogiques l'idée d'une mobilité mixte telle que fortement encouragée par l'EACEA dans le cadre du programme Horizon Europe.

L'ensemble de ces actions, concrètes ou en maturation, porteront la modernisation et l'internationalisation de l'Ecole nationale des chartes dans le respect des principes et priorités de l'Europe en matière d'enseignement supérieur et de recherche et seront le gage d'un positionnement international fort d'une institution européenne bicentenaire en 2021.



Michelle Bubenicek  
Directrice de l'École nationale des chartes

